

Rapport annuel **2022**



CONSEILS
DE QUARTIER

Chutes-Montmorency



**CONSEIL DE QUARTIER
DES CHUTES-MONTMORENCY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023
26 AVRIL 2023, À 19H
RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2022**

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	5
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER	7
CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY	7
MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
LIMITES TERRITORIALES DU QUARTIER	11
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	12
ASSEMBLÉES	12
ACTIVITÉS DES MEMBRES	12
Table de concertation vélo	13
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	13
Comité de vigilance des activités portuaires	13
Table citoyenne littorale Est.....	14
Sécurité routière – Affiche gazon	14
Plan d'action – CQ Chutes Montmorency.....	15
DEMANDES D'OPINION	17
DEMANDES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS	18
PRINCIPALES RÉOLUTIONS.....	18
PLAN DE TRAVAIL POUR 2023	21
ÉTATS FINANCIERS.....	21

MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Nous voici rendus au moment de l'année où nous vous présentons le rapport annuel et les états financiers de votre conseil de quartier des Chutes-Montmorency, et ce pour l'année 2022.

Tour à tour façonné par les européens, par le régime seigneurial, l'agriculture, l'ère industrielle, notre quartier continu ses métamorphoses pour s'adapter à la fois aux besoins humains et maintenant aux incontournables prérogatives de l'environnement, dont les changements climatiques qui ne sont qu'un brutal rappel.

En 2022 les membres du conseil d'administration ont défini le rôle du conseil de quartier comme source d'information privilégiée pour enrichir la prise de décision des élues. Les fusions municipales ont sans doute eu des avantages, mais la centralisation décisionnelle, administrative et opérationnelle a assourdi la voix citoyenne, celle du payeur de taxes, de l'habitant. Il faut rebâtir une passerelle entre le payeur de taxes et les fiduciaires de nos taxes, les élus.

Le premier pas est d'avoir un plan d'action, des objectifs et priorités classés selon leur importance actuelle. Le plan d'action sera complété avant la fin d'avril 2023. Comme tout bon plan, il devra s'adapter aux inexactitudes prévisionnelles et aux événements aléatoires.

Nous complétons le projet de sécurité routière par la distribution d'affiches de gazon au printemps 2023. La sensibilisation, l'éducation et la prévention sont mille fois préférables qu'à un accident qui peut être évité.

Nous avons accru la présence du conseil de quartier dans l'univers numérique en alimentant la page Facebook, en produisant des vidéos et implanté depuis peu le mode hybride pour nos réunions mensuelles.

L'administration municipale actuelle souhaite obtenir de l'UNESCO la reconnaissance de statut de région Biosphère, d'être un leader en ce qui concerne l'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité en addition du projet de mise en valeur des 4 rivières de la Ville de Québec. Il s'ajoute à cela le vieillissement de la population, le phénomène du télétravail, le commerce de détail dématérialisé, le renouvellement des infrastructures qu'Hydro-Québec devra mettre en place pour la transition vers les voitures électriques,

les nécessaires vagues migratoires, donc les astres s'alignent pour des transformations importantes du quartier, presque une transmutation. Les décisions seront nombreuses, les risques d'erreur tout autant. Le conseil de quartier jouera un rôle important à assumer et le statut d'administrateur bénévole n'enlève en rien à la rigueur nécessaire dont ils devront faire preuve.

Je suis un rêveur cartésien, j'imagine notre quartier comme un village où les enfants puissent continuer à jouer en toute sécurité et conserver leur naïveté longtemps. J'imagine notre quartier réservant une place importante à celles et ceux qui l'ont bâti, dont les pas sont aujourd'hui plus lents. Je souhaite que notre quartier conserve le même accueil chaleureux que j'ai reçu il y a 38 ans. Je rêve que le quartier protège cette précieux ADN contenant les valeurs de respect, d'entraide, de combat contre l'injustice, de sa qualité de vie et ce doux plaisir de le parcourir à pied. Enfin je rêve de réparations de cette Nature que nous avons malmenée, non pas par méchanceté, mais par ignorance.

Je termine en remerciant les administrateurs bénévoles qui ont enrichi nos réunions par leurs commentaires et leur écoute, à notre conseiller municipal M. Steeven Melançon pour son assiduité exemplaire, aux conseillères en consultations publiques Hélène St-Pierre et maintenant Camille Esther Garon, à notre nouvelle rédactrice Pascale Marquis.

Sachez que votre conseil de quartier est là pour vous et au service de tous les citoyens. Nous continuerons à travailler pour vous et sommes honorés de pouvoir faire une différence dans notre quartier que nous avons tous à cœur.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir lors d'une prochaine séance !

Cordialement,

Carl Bouchard
Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande des citoyennes et des citoyens d'un quartier et qui a pour but de les représenter.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier émet des recommandations ou des avis sur des questions d'urbanisme ou diverses questions touchant le quartier, lesquelles lui sont soumises par une instance décisionnelle, tiennent des consultations publiques, transmet aux instances décisionnelles des avis sur toutes questions touchant le quartier qu'il juge pertinentes et bonifie l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency se réunit habituellement le dernier mercredi de chaque mois, sauf l'été.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site internet de la Ville sous la rubrique *Participation citoyenne*. D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis directement aux portes des personnes concernées par le projet lors de la tenue d'une consultation publique, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier offre huit (8) postes électifs, quatre (4) femmes et quatre (4) hommes, accessibles exclusivement aux résidents du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est d'une durée de deux (2) ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas à la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois (3) autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de décembre 2021 à décembre 2022 2021	
Monsieur Carl Bouchard	Présidente, administrateur élu
Madame Marie-Josée Marcoux	Vice-président, administratrice élue
Madame Pascale Marquis	Secrétaire
Madame Micheline Boutin	Trésorière, administratrice élue
Monsieur Roger Duguay	Administrateur coopté
Monsieur François Godin	Administrateur coopté
Monsieur Lucien Lévesque	Administrateur élu
Monsieur Martin Racine	Administrateur élu
Monsieur Sylvain Prévost Dallaire	Administrateur élu
Vacant	Administrateur coopté
Vacant (femme)	Administratrice élue
Vacant (femme)	Administratrice élue

Monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency- Seigneurial, est invité à toutes les assemblées. Il donne suite aux demandes soumises par le conseil de quartier pour ce qui est des questions relevant de l'arrondissement de Beauport. Il n'a toutefois pas de droit de vote.

Madame Hélène St-Pierre agit à titre de conseillère en consultations publiques. Son rôle est d'assurer que les démarches amorcées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et de rapporter nos décisions auprès de l'administration municipale.

Mme St-Pierre a été remplacée par Mme Camille Esther Garon en décembre.

Madame Andrée Gaumont est la secrétaire de rédaction. Elle rédige les procès-verbaux du conseil d'administration du conseil et effectue le suivi du tableau des

résolutions, jusqu'en décembre 2022. Madame Pascale Marquis, nouvelle secrétaire de rédaction, agit depuis janvier 2023.

Leur appui est primordial au bon fonctionnement du conseil et nous tenons à les remercier.

LIMITES TERRITORIALES DU QUARTIER

Les limites du territoire du quartier des Chutes-Montmorency sont illustrées sur la carte ci-dessous. Nous pouvons y remarquer certains éléments distinctifs de notre quartier : le secteur historique, les Chutes- Montmorency et le fleuve Saint-Laurent.



FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER ASSEMBLÉES

En 2022, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a tenu dix (10) rencontres tenues majoritairement au Centre communautaire des Chutes.

Un procès-verbal est rédigé après chacune de nos séances. Il contient l'ordre du jour, les questions et commentaires du public, les suivis des divers dossiers, les résolutions, les interventions du conseiller municipal, la correspondance et la trésorerie.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la Ville de Québec à l'adresse www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseilsdequartier.

ACTIVITÉS DES MEMBRES

Pendant l'année, selon leur intérêt et leur disponibilité, plusieurs membres du conseil de quartier ont participé ou assisté à diverses formations, présentations, comités ou activités. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Initiation à l'urbanisme
- Politique de viabilité hivernale
- La canopée
- Formation : Mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier
- Information du projet Tramway
- Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

COMITÉS	RESPONSABLES
----------------	---------------------

Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCV)	Mme Marie-Josée Marcoux
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Mme Micheline Boutin
Comité de vigilance des activités portuaires	Carl Bouchard (avril 2023)
Table citoyenne Littoral Est	M. Carl Bouchard

Table de concertation vélo

Ce comité se rassemble en virtuel 1 fois par mois pour discuter des enjeux des cyclistes et projets de réfection de rues afin de sensibiliser la Ville à aménager des voies cyclables pour le transport actif.

Pour ce qui est de notre quartier, l'enjeu principal est les voies cyclables discontinues. Les membres du CA de la TCV, sont disponibles à venir parcourir les rues pour prendre connaissance sur le terrain de la situation.

Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Ce comité assure la vigie des émissions atmosphériques, du bon fonctionnement de l'incinérateur et le suivi de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Québec.

Cette année, beaucoup d'améliorations ont été effectuées aux fours, brûleurs et aux capteurs sur les cheminées. Il y a eu la mise en place d'une équipe d'optimisation permanente, d'un système d'acquisition et de traitement de données de procédé. Il y a eu l'ajout de deux nouveaux points de retour pour les contenants en consigne. A la fin 2022, un nouveau procédé pour la biométhanisation a démarré et en 2023, la distribution des poubelles et sacs mauves débutera.

Comité de vigilance des activités portuaires

Le comité a été moins actif depuis le refus du projet Laurentia. Il a été conclu avec le comité de faire parvenir les ordres du jour et les procès-verbaux au courriel du CQ. Carl Bouchard assistera à la prochaine réunion du comité le 25 mai. Il a l'intention de demander d'inclure le dépôt à neige comme source possible de résidus atmosphériques dangereux pour l'environnement.

Table citoyenne littorale Est

L'organisation a été fondée par des membres du conseil de quartier de Maizerets, initialement pour faire un front commun avec le projet Laurentia. Maintenant le programme de l'organisation contient plusieurs objectifs de nature différente (forêt urbaine, utilisation de l'ancien garage municipal pour les organisations communautaires, opposition d'un parc technologique, logements sociaux, etc.) Les représentants sont venus faire une présentation aux administrateurs du CQ.

DOSSIERS	RESPONSABLES
Sécurité routière – Affiche gazon	Mme Marie-Josée Marcoux
Plan d'action – CQ Chutes Montmorency	M. Carl Bouchard

Sécurité routière – Affiche gazon

Notre proposition dans le cadre du projet Sécurité routière de la Ville a été acceptée et nous avons reçu une subvention de 3000 \$ en avril. Nous devions originalement installer des silhouettes représentant des enfants aux abords des écoles, mais celles-ci s'avéraient trop dispendieuses. Nous avons fait fabriquer 250 affiches gazon afin d'interpeler le plus grand nombre d'automobilistes à ralentir. Un comité a créé une affiche accrocheuse par ses couleurs et son design. Certains points chauds du quartier seront ciblés et une quantité des affiches seront distribuées aux citoyens du quartier. **Vous verrez pousser cela dans la pelouse de votre voisin cet été!**



Plan d'action – CQ Chutes Montmorency

1-Réflexion, 2-décision et 3-action. Cette recette du succès d'une grande simplicité en apparence, mais qui exige une discipline de fer.

Nous l'avons utilisé pour faire le plan d'action du quartier des Chutes Montmorency. Un plan d'action souple et agile qui s'adaptera aux changements et à l'imprévisible.

Méthodologie.

Réflexion:

Chaque administrateur à identifier des objectifs, des améliorations, des lacunes à être regroupé en 7 catégories.

Qualité de vie, cadre bâti, sécurité, mobilité active, protection de l'environnement, protection du patrimoine et développement économique.

Un second filtre pour faciliter la priorisation des objectifs celui-ci basé sur le nombre de citoyens touchés. Nous avons ajouté ces 3 "sous-catégories".

1- Quelques résidents touchés. 2- Une portion du quartier est touché. 3- Le quartier dans son ensemble est touché.

Décisions :

Par la suite chacun des administrateurs a été appelé à reprendre les objectifs identifiés et à les classer.

Cette méthodologie permet de regrouper convenablement autour de 85% des priorités et objectifs. Le 15 % d'orphelins sera identifié par une approche multifactorielle, intuitive, bref le "gros bon sens" de l'habitant.

Action :

Seul sans pouvoir ni budget, le Conseil de quartier ne peut réaliser les objectifs prioritaires à atteindre. Le Plan d'action est un outil aux décideurs autant privés que publics.

Nous souhaitons que ce Plan d'Action soit partie intégrante du processus décisionnel et positionne l'habitant au centre des décisions.

C'est un document apolitique et libre de droits. Il peut être plagié et il n'y a aucune obligation de mentionner que cela vient du Plan d'action du quartier des Chutes Montmorency.

DEMANDES D'OPINION

En 2022, les membres du conseil de quartier ont donné leur opinion sur ces projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme à l'arrondissement de Beauport :

Projets de modification intitulés Règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme relativement à la zone 53105Ha (67, Côte Saint-Grégoire)

Demande d'opinion : Assemblée tenue le mercredi 30 mars, à 19h, par visioconférence.

Objet de la rencontre : Reconversion d'un garage attenant en une quinzième chambre pour une résidence de personnes âgées situé au 67, Côte Saint-Grégoire. Depuis la transformation de la maison unifamiliale en 1997 en maison de chambre de 14 unités, le bâtiment a été retransformé en résidence pour personnes âgées de 14 unités. Le bâtiment respecte les exigences liées à la protection incendie et les dimensions du terrain correspondent au nombre minimal de cases de stationnement requis.

Pour permettre la réalisation du projet et régulariser la situation de non-conformité au niveau de l'usage, une modification à la grille de spécifications doit être effectuée afin d'y ajouter le groupe d'usages H2 – Habitation avec services communautaires, pour autoriser l'ajout d'une

15e chambre à une résidence pour personnes âgées existante.

Également, la modification limiterait à 15 le nombre maximal de chambres que cet usage peut avoir. Des changements à la réglementation sont donc nécessaires (règlement

RCA5VQ.301).

Recommandation du conseil de quartier : À la majorité, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme relativement à la zone 53105Ha (67, Côte Saint-Grégoire) sous réserve que l'ajout de cet usage

s'applique uniquement sur le lot concerné et non sur l'entièreté de la zone 53105Ha

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53077Pa et 53082Mb, R.C.A.5V.Q. 302

Demande d'opinion : Assemblée tenue le mercredi 15 juin 2022, à 19h.

Objet de la rencontre : Le projet de modification proposé vise à autoriser le projet de conversion de l'ancien presbytère de Saint-Louis-de-Courville en résidence.

Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité, de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53077Pa et 53082Mb, R.C.A.5V.Q. 302 en tenant compte des propositions sur la communication entre les intervenants (promoteur, voisins, Fabrique, Ville) et d'un travail de consensus entre les parties.

DEMANDES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les demandes des citoyennes et des citoyens ont concerné principalement le déneigement, la piste cyclable, le transport structurant (RTC) (Tramway).

PRINCIPALES RÉOLUTIONS

Numéro de résolution	Date	Sujet
----------------------	------	-------

22-CA-04	26 janv.	Nomination de Mme Marie-Josée Marcoux pour siéger à la Table de concertation vélo des conseils de quartier
22-CA-08	26 janv.	Appui à la démarche citoyenne pour accès à la population de Ste-Thérèse-de-Lisieux à un service de bibliothèque par la mise en place d'un accès à un point de service ou point de chute dans le district
22-CA-13	30 mars	Recommandation au conseil d'arrondissement d'accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant de Règlement sur l'urbanisme relativement à la zone 53105Ha</i> (67, Côte Saint-Grégoire) sous réserve que l'ajout de cet usage s'applique uniquement sur le lot concerné et non sur l'entièreté de la zone 53105Ha : <ul style="list-style-type: none"> • Autoriser un règlement sur le plan de construction et non sur l'entièreté de la zone
22-CA-17	27 avril	Paiement des frais de placement de publicité sur la page Facebook du conseil de quartier
22-CA-19	31 mai	Nomination de Mme Lay-Kim Heng, MM. Lucien Lévesque et Carl Bouchard pour siéger au conseil d'administration
22-CA-21	31 mai	Nomination des administrateurs cooptés : MM. André Ampleman, François Godin et Roger Duguay
22-CA-23	31 mai	Nomination des dirigeants
22-CA-24	31 mai	Désignation des signataires des effets bancaires
22-CA-30	15 juin	Recommandation au conseil d'arrondissement d'accepter le <i>Règlement modifiant de Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53077Pa et 53082Mb, R.C.A.5V.Q. 302</i> en tenant compte des propositions sur la communication entre les intervenants (promoteur, voisins, Fabrique, Ville) et d'un travail de consensus entre les parties.
22-CA-33	15 juin	Autorisation à Mme Julie Picard d'assister Mme Marcoux dans le suivi du projet sur la sécurité routière
22-CA-34	15 juin	Demande à la Ville : installation d'un panneau de circulation interactif sur l'avenue Larue à proximité de l'école La Courvilloise

22-CA-39	28 sept	Autorisation de paiement au Registraire des entreprises (droits annuels d'immatriculation)
22-CA-43	26 oct.	Demande à la Ville de restaurer les fresques sous le viaduc, coin 122 ^e Rue et avenue Ruel
22-CA-45	26 oct.	Remboursement de frais pour collation
22-CA-48	23 nov.	Retrait du nom de Mme Lay-Kim Heng à titre de signataire des effets bancaires
22-CA-50	23 nov.	Autorisation de paiement de 2 628,61 \$ à AFFICHEZ INC. pour impression des affiches sur gazon (mobilisation sur la sécurité routière)
22-CA-51	23 nov.	Approbation montant maximum de 50,00\$ pour frais de kilométrage à Mme Marie-Josée Marcoux (mobilisation sur la sécurité routière)
22-CA-54	13 déc.	Demande de démarrer le projet pilote en septembre 2023 au lieu de février 2023 ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires en ce qui concerne la modification à l'horaire des séances du conseil municipal pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle.
22-CA-56	13 déc.	Autorisation de paiement de 33,00 \$ à Mme Marie-Josée Marcoux en remboursement de ses frais de déplacement pour la cueillette et la livraison des affiches du projet de mobilisation sur la sécurité routière.

PLAN DE TRAVAIL POUR 2023

Pour l'année 2023, en plus des demandes citoyennes, des demandes d'opinion et des dossiers ponctuels, le conseil de quartier portera une attention particulière aux dossiers suivants :

- Sécurité routière
 - Distribution au printemps d'affiche gazon pour inciter à ralentir
 - Endroits ciblés (écoles, parc ...)
 - Ouvert aux citoyens intéressés d'adopter une affiche
- Plan d'actions quinquennales
 - Priorisation des enjeux du quartier
 - Mise en place des actions

ÉTATS FINANCIERS

En 2022, un montant de 1 159 \$ a été dépensé pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil de quartier. Au 31 décembre 2022, le conseil dispose d'un actif de 56 \$. Le bilan et les états financiers sont disponibles en annexe.

ANNEXE

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

**CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-
MONTMORENCY BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	<u>2022</u>
Actif	
Actif à court terme ⁽¹⁾	
Encaisse	519 \$
	<u>519 \$</u>
Passif	
Passif à court terme	
Paiement secrétaire rédaction (déc. 22)	125 \$
	<u>125 \$</u>
Actif net	
Non affecté	56 \$
Actif affecté affiches installation 2023	338 \$

(1) 250 affiches gazon au coût de 2662\$ sont en actif à court-terme et sera mis à zéro par la distribution au printemps 2023

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE FINANCIER

TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

2022

Produits

Subventions – Ville de Québec 1 450 \$

Ristourne de la caisse 1 \$

Renonciation de Martin Racine de 12\$ 12 \$

Subvention sécurité 3 000 \$

4 463 \$

Charges

Fonctionnement 1 559 \$

Projet sécurité affichage 2662 \$

4 221 \$

Excédent des produits par rapport aux charges	242 \$
Actif affecté sécurité pour installation affiches 2023	338 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	152 \$

Actif net non affecté à la fin de l'exercice **56 \$**

Au nom du Conseil de quartier :

Carl Bouchard
Président

Micheline Boutin
Trésorière

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 11 mai 2004, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier des Chutes-Montmorency.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.

Note 4 Inventaires d'affiches non distribuées.

Les affiches étaient toujours en possession du Conseil de quartier à la fin de l'exercice 2022. Le coût d'acquisition de 2662\$ est utilisé pour l'évaluation de la JVM. Pour fin de simplification comptable, nous n'avons pas jugé bon d'inclure cet actif au bilan. La distribution est prévue en 2023.